

Conseil Communautaire Séance du 22 Février 2024

Délibération N° 2024 02 008 : Bâtiment – Maîtrise d’œuvre pour l’aménagement d’un multi-accueil – demande de subvention auprès du Département de la Sarthe

L’an deux mille vingt-quatre, le 22 Février à 18 heures quarante cinq,
Le Conseil Communautaire de la Communauté de Communes Loir-Lucé-Bercé s’est réuni à
la salle polyvalente Belleville | 72150 Le Grand Lucé, sous la Présidence de M. Hervé
RONCIERE ; les convocations individuelles, l’ordre du jour et les notes explicatives de
synthèse ont été transmis par la voie du courriel aux conseillers communautaires le
15/02/2024. La convocation et l’ordre du jour ont été affichés au siège de la Communauté
de Communes Loir-Lucé-Bercé le même jour et au siège de chacune des Communes
membres et publiés dans la presse et sur notre site internet.

En exercice	39	Présents	21	Pouvoirs	6	Votants	27
-------------	----	----------	----	----------	---	---------	----

Etaient présents :

M. Hervé RONCIERE, **Président**

Mme Claude ALLAIRE ; M. Diego BORDIER ; M. Francis BOUSSION ; Mme Sylvie CHARTIER ; M. Jean-Michel CHIQUET ; Mme Galiène COHU ; M. Pascal DUPUIS ; M. Michel DUTHEIL ; M. Alain GUILLOIS ; M. Guy LECLERC ; M. Jérôme LEONARD ; Mme Myriam MARTINEAU ; M. Alain MORANÇAIS ; M. François OLIVIER ; M. Dominique PETER ; M. Gérard RICHARD ; M. Philippe TOURNADRE ; Mme Catherine TRAPPLER ; Mme Monique TROTIN ; Mme Agnès VERDIER.

Absents/Excusés ayant donné procuration :

Absents/excusés	Pouvoir à
Philippe WEHRLÉ	Michel DUTHEIL
Marie-France REYMOND	Guy LECLERC
Claire COULONNIER	Alain GUILLOIS
Michelle BOUSSARD	Claude ALLAIRE
Patrick RENARD	Hervé RONCIERE
Dominique LANGEVIN	François OLIVIER
Sabrina DUCHESNE	Excusée
Laure DUTERTRE	Excusée
Sabrina RAPPART	Excusée
Martine CRINIERE	Excusée
Pascal MARIE	Excusé
Fabienne PINÇON	Excusée
Joël TABAREAU	Excusé
Bruno BOULAY	Excusé
Sylvain BIDIER	Excusé
Alain CHEVALLIER	Excusé
Monique GAULTIER	Excusée
Vincent GRUAU	Excusé

Secrétaire de séance : Guy LECLERC

Y assistaient :

- Ophélie Rondet – Directrice Générale Adjointe
- Coline Bouffeteau - Responsable du pôle Solidarités, Culture, Tourisme, Sport
- Delphine Renaut : Responsable du pôle Aménagement de l’Espace
- Noéline Dubray : Cheffe de projet CRTE/Transition écologique

Date d’affichage, de publication ou de notification de la délibération : 29/02/2024

M. le Président expose :

Suite au diagnostic réalisé dans le cadre de la CTG, il a été mis en évidence un besoin d'accueil du jeune enfant sur notre territoire ; identifié à hauteur de 12 places sur le secteur Loir et Bercé et 12 places sur le secteur Val du Loir.

Ainsi, au titre du programme d'actions ont été inscrits les projets de création d'un jardin d'enfant de 12 places identifié sur la commune de Montval-sur-Loir, et d'un multi-accueil 12 places sur le territoire Val du Loir mais dont le lieu et les caractéristiques du projet restaient à déterminer.

Pour ce multi-accueil, plusieurs scénarios ont été étudiés et les élus du bureau communautaire ont, à l'issue d'un vote, décidé de retenir le projet portant sur un réaménagement et une extension du local jeunes situé rue Jacques Peletier à la Chartre-sur-Loir.

Considérant que la mission de maîtrise d'œuvre (esquisses, ESQ, AVP, APD, APS, PRO jusqu'au DCE inclus) et l'étude géotechnique peuvent bénéficier d'un soutien de la Banque des Territoires au titre des crédits délégués au Département de la Sarthe pouvant aller jusqu'à 39 % ;

Vu les caractéristiques du projet ;

***Le Conseil Communautaire,
Après en avoir délibéré,***

- 1- Autorise le projet précité et adopte le plan de financement proposé en annexe (en cours de finalisation) ;
- 2- Décide de solliciter les crédits de la Banque des Territoires délégués au Département de la Sarthe ;
- 3- Autorise Monsieur le Président ou le Vice-Président ayant délégation à déposer les dossiers de subvention afférents ;

Adopté à l'unanimité.

**Le Président
M. Hervé RONCIERE**



**Secrétaire de séance
M. Guy LECLERC**